



## Arbres remarquables

### À Buzeins et Castelnau-Pégayrols

Lorsqu'on suit la piste des arbres remarquables, la rencontre avec des spécimens singuliers est si courante que l'on aurait envie de tous les classer remarquables ! Et puis, avec l'expérience, la critique s'aiguise et seuls les arbres les plus emblématiques sont sélectionnés. Certaines communes comme Buzeins et Castelnau-Pégayrols peuvent être fières d'accueillir sur leur territoire plusieurs de ces champions.

À Buzeins, le château de Buzareingues a été racheté en 1754 par les aïeux de l'actuel propriétaire. Dans l'immense parc, trônait déjà un marronnier qui aurait été le quatrième arbre de l'espèce planté en France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'arbre atteindrait l'âge vénérable de 350 ans. Belle performance ! Surtout quand on sait qu'il a été menacé par la maladie du marronnier.

Bien qu'un peu plus jeunes, d'autres essences attirent le regard. Se côtoient vieux chênes, cèdres du Liban, sapins pectinés, frênes à fleurs, tous de nature remarquable.

Toujours à Buzeins, à côté de la salle des fêtes, deux tilleuls à petites feuilles auraient été plantés, selon l'abbé Bousquet, en 1593, quand Henri IV s'est converti au catholicisme. L'un d'entre eux n'a pas survécu aux saccages de la Révolution française, un autre a brûlé après le passage brutal de la foudre, vers 1920. Ce dernier conserve encore aujourd'hui une silhouette originale : son gros tronc est scindé en deux ce qui donne l'impression que les deux branches ont voulu mener leur vie séparément. Les deux charpentières pèsent maintenant de tout leur poids sur le pauvre tronc, dorénavant creusé, qui risque d'être attaqué par toutes sortes d'insectes et de maladies.

Déjà riche d'un patrimoine culturel exceptionnel, le village de Castelnau-Pégayrols accueille plusieurs arbres recensés comme remarquables dans le plan d'occupation des sols de la commune. Ils ne bénéficient pas pour autant de protection particulière. Il faut savoir que, contrairement aux monuments culturels, il n'est pas prévu de classement des arbres à l'inventaire des monuments historiques. Ils peuvent en revanche recevoir le label 'Arbre remarquable de France' décerné par l'association Arbres, à condition que leur propriétaire assure leur entretien et leur sauvegarde.

Mesures juridiques mises à part, ce sont les liens forts entre les habitants d'un village et certains arbres emblématiques qui assurent leur pérennité. Les Castellévégiens affectionnent particulièrement le 'chêne de Marcel' près de Jouvenet, sur le Causse de Navas. Grâce à son ombre, c'est un lieu de pique-nique estival agréable. Le hêtre du Sahut n'a pas à être jaloux de la célébrité du chêne, lui aussi voit régulièrement les chasseurs se retrouver sous sa frondaison. Enfin, un superbe érable sycomore est visible depuis le croisement de la route qui mène à la ferme d'Escarabats. Dans un paysage monotone de conifères, il est le seul de son espèce à prendre racine dans une prairie pâturée : les dimensions du végétal sont impressionnantes. Il semble autant être apprécié par les vaches qui se frottent contre son tronc que par le cultivateur qui prend soin de contourner l'arbre lors des travaux des champs.